

Insee Analyses

Guadeloupe



N° 41

Mars 2020

Antilles-Guyane

2,7 milliards de richesse dégagée par les entreprises, dont un tiers dans le commerce

En 2017, les entreprises guadeloupéennes dégagent une valeur ajoutée de 2,7 milliards d'euros pour un chiffre d'affaires de 11,1 milliards d'euros. La valeur ajoutée des entreprises couvre 41 % de la richesse totale produite en Guadeloupe, soit une contribution supérieure aux administrations (33 %) et aux ménages (20 %). Le commerce contribue largement à ce résultat, avec près d'un tiers de la richesse créée (31 %), suivi des activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien aux entreprises (18 %).

Ali Benhaddouche (Insee)

En Guadeloupe, en 2017, les entreprises réalisent un chiffre d'affaires de 11,1 milliards d'euros (soit 0,5 % du niveau national) et dégagent une valeur ajoutée de 2,7 milliards d'euros (soit 0,3 % de la valeur ajoutée nationale) (figure 1).

L'investissement corporel brut (hors apport des entreprises des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles), s'élève à 342 millions d'euros. Il progresse de 19 % par rapport à 2016. Le secteur des activités immobilières est de loin celui qui investit le plus : 152 millions d'euros dans la construction d'immeubles d'appartements, d'immeubles de bureaux et d'entrepôts pour la location et l'exploitation. Dans le secteur de l'énergie, l'investissement atteint 44 millions d'euros, il concerne principalement la construction du parc éolien situé dans la commune de Sainte-Rose, mais également l'achat de turbine et de foreuse pour la centrale géothermique de Bouillante. Le niveau élevé des investissements réalisés intervient dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Le projet de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) de Guadeloupe 2016-2023 élaboré conjointement par l'État et la Région vise

1 Commerce : un tiers de la richesse créée par les entreprises en Guadeloupe

Résultats des entreprises en Guadeloupe, 2017 (en milliers d'euros)

Secteur d'activité	Nombre d'unités	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Structure de la VA (%)	Excédent brut d'exploitation
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	2 064	1 321 106	382 792	14,0	130 721
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de tabac	557	315 423	83 667	3,1	21 175
Industrie chimique	176	173 775	40 499	1,5	7 233
Construction	2 715	1 149 146	279 491	10,2	64 387
Commerce de transports, hébergement et restauration	7 740	6 958 342	1 218 896	44,6	367 993
Commerce :	4 910	5 657 700	857 530	31,4	254 314
dont : Commerce de gros*	911	2 210 281	274 681	10,1	97 196
Commerce de détail*	3 370	2 649 022	437 629	16,0	121 019
Transports et entreposage	1 014	953 786	225 912	8,3	82 103
Hébergement et restauration	1 816	346 855	135 454	5,0	31 576
Information et communication	522	282 792	104 704	3,8	36 017
Activités immobilières	1 429	379 305	210 063	7,7	127 006
Activités scientifiques, techniques, de services administratifs et de soutien	4 548	918 427	479 760	17,6	124 518
dont : services administratifs et de soutien	2 572	542 860	268 884	9,8	53 564
Autres activités de services	1 217	130 572	56 549	2,1	16 680
Ensemble	20 235	11 139 690	2 732 254	100,0	867 322

* Hors automobiles et motocycles.

Source : Insee, Elaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Esane) 2017, (données individuelles).

une autonomie énergétique de la Guadeloupe à l'horizon de 2030.

L'investissement et la création de richesse se concentrent sur peu d'entreprises

L'investissement se concentre sur peu d'entreprises en Guadeloupe : les 5 % d'entreprises qui investissent le plus représentent 90 % de l'investissement total (figure 2). Près des deux tiers des entreprises guadeloupéennes n'ont, quant à elles, réalisé aucun investissement en 2017.

Par ailleurs, 5 % des entreprises du secteur marchand (hors micro entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal), concentrent une grande partie de la création de richesse. Elles réalisent 60 % de la valeur ajoutée (figure 2). À l'opposé, la moitié des entreprises de ce secteur ne dégagent que très peu de valeur ajoutée (2 %). L'économie guadeloupéenne est cependant moins concentrée qu'au niveau national où 5 % des entreprises réalisent 81 % de la valeur ajoutée.

Un secteur commercial en progression

En 2017, le niveau des richesses produites par le secteur du commerce dans l'ensemble des richesses créées dans le département est en progression de 2,8 %. Ce secteur représente 31 % de la richesse totale créée en 2017 (figure 1). Ce dernier occupe toujours la première place au sein du segment des services principalement marchands. Le poids du secteur du commerce a progressé de trois points entre 2014 et 2017.

Ce dynamisme est lié à la hausse de la consommation des biens de consommation durables et non durables (dédiés aux ménages) : les importations de produits agroalimentaires augmentent de 6,4 %. Sur le marché automobile, les immatriculations de voitures particulières neuves bondissent de 14 % par rapport à 2016, avec un record des ventes en fin d'année. L'encours des crédits à la consommation, principalement utilisés pour l'acquisition de véhicules, traduit bien cette embellie et progresse de nouveau (+ 6,6 % après + 5,2 % un an plus tôt).

Le secteur commerce-réparation d'automobiles pèse plus qu'en France métropolitaine (17 % de la valeur ajoutée contre 11 %), comme en Guyane (18 %) ou en Martinique (18 %). En effet, les dépenses de transports représentent le plus important poste de consommation des ménages guadeloupéens, soit 19,7 % en 2017 (16 % en France métropolitaine). Cette part élevée s'explique, comme en Martinique, par la concomitance de deux facteurs. D'une part, l'offre de service de transports en commun est globalement insuffisante et ne constitue donc pas une alternative satisfaisante à la voiture, utilisée par 90 % des actifs en emploi

guadeloupéens pour se rendre au travail. D'autre part, six ménages guadeloupéens sur dix ont des dépenses de logement faibles en raison de leur statut d'occupation : propriétaires non-accédants ou logés à titre gratuit. Ceux-ci peuvent, par conséquent, affecter une partie supplémentaire de leurs revenus aux transports (pour en savoir plus).

Un taux de marge élevé dans le commerce de gros

Le commerce de gros guadeloupéen dégage une marge nettement plus élevée qu'en France métropolitaine (35 % de la valeur ajoutée contre 28 %) (figure 4). Un taux de marge élevé résulte, en général, de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation. C'est le cas pour le commerce de gros qui mobilise plus de capital avec, notamment, des activités portuaires plus importantes qu'en

France métropolitaine. Ces activités nécessitent un recours plus important à des outils, véhicules ou engins de manutention ou de déchargement.

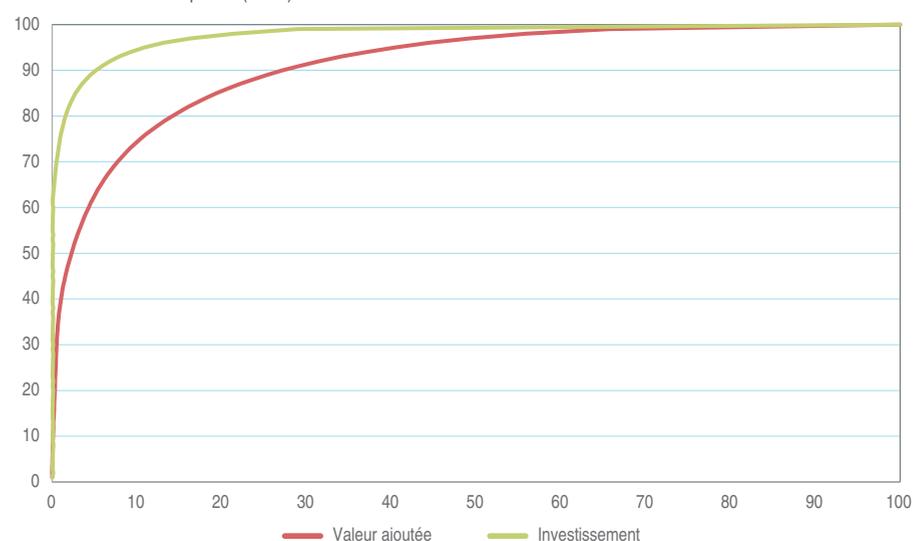
Le taux de marge du commerce de détail des entreprises guadeloupéennes est supérieur à celui observé au niveau national : 28 % en Guadeloupe, 23 % en France. Le poids moins élevé des salaires et traitements (72 % contre 77 % en France) et l'allègement des charges patronales plus important qu'au niveau national explique, en partie, le niveau plus élevé du taux de marge en Guadeloupe.

Un taux de valeur ajoutée faible dans le commerce en général

Comme en France métropolitaine, le taux de valeur ajoutée dans le commerce est faible : 16 % du chiffre d'affaires en Guadeloupe

2 La valeur ajoutée et l'investissement se concentrent sur peu d'entreprises

Part cumulée des entreprises (en %)

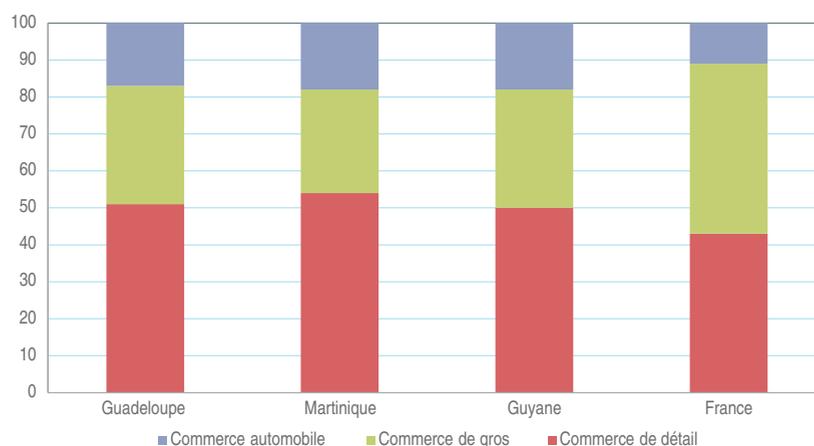


Lecture : 10 % des entreprises guadeloupéennes réalisent 73 % de la valeur ajoutée et 95 % de l'investissement.

Source : Insee, Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Esane) 2017, (données individuelles).

3 Le commerce de détail et la réparation d'automobiles pèsent plus qu'en France

Répartition de la valeur ajoutée dans le commerce (en %)



Source : Insee, Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Esane) 2017, (données individuelles).

(figure 4). Les entreprises du commerce achètent, en effet, des produits destinés à la revente, sans transformation majeure. Contrairement à la France métropolitaine, les commerces guadeloupéens doivent faire face à des contraintes liées à l'éloignement géographique de la Guadeloupe qui impliquent, notamment, une gestion adaptée des stocks, ainsi que des coûts supplémentaires et inévitables. Ces derniers sont constitués de frais d'approche comme le transport maritime, l'octroi de mer, les taxes diverses. Malgré cela, le poids des consommations intermé-

diaires dans le chiffre d'affaires est comparable au niveau national. Il est probable que

les commerces guadeloupéens répercutent sur les prix de vente les éventuels surcoûts. ■

Encadré – Un dispositif d'exonérations complémentaires spécifiques

En complément du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), en vigueur depuis 2013, le Pacte de responsabilité et de solidarité (PRS) participe, à partir du 1^{er} janvier 2015, à la baisse des charges. Par ailleurs, grâce aux dispositifs d'exonérations spécifiques aux DOM, les taux d'exonérations sectoriels en fonction du salaire moyen sont plus élevés dans les DOM que dans les régions métropolitaines¹. L'impact de ces mesures est plus fort pour les petites entreprises pour lesquelles les salaires sont en moyenne inférieurs. Ces évolutions influent directement sur le taux de marge des entreprises.

1. Rapport du Comité de Suivi des Aides Publiques (COSAPE) sur les exonérations générales de cotisations, juillet 2017.

4 Le commerce de gros et le transport dégagent de fortes marges

Quelques ratios d'analyse financière des entreprises implantées en Guadeloupe par secteur d'activité en 2017 (en %)

Secteur d'activité	Taux de VA Vah/CA	Taux de marge EBE/VA	Part des frais de personnel FP/VA
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	29,0	34,1	65,9
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	26,5	25,3	74,7
Industrie chimique	23,3	17,9	82,1
Construction	24,3	23,0	77,0
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	17,5	30,2	69,8
Commerce :	15,2	29,7	70,3
dont : Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	12,4	35,4	64,6
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	16,5	27,7	72,3
Transports et entreposage	23,7	36,3	63,7
Hébergement et restauration	39,1	23,3	76,7
Information et communication	37,0	34,4	65,6
Activités immobilières	55,4	60,5	39,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	52,2	26,0	74,0
Activités de services administratifs et de soutien	49,5	19,9	80,1
Autres activités de services	43,3	29,5	70,5
Ensemble	24,5	31,7	68,3

Source : Insee, *Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Esane) 2017, (données individuelles).*

Méthodologie d'enquête : Les secteurs principalement marchands

Le champ étudié dans cet article est celui des entreprises des secteurs économiques principalement marchands, y compris celles bénéficiant du régime de micro-entrepreneurs, à l'exception des entreprises du secteur financier (observées par l'Autorité de contrôle prudentiel), des exploitations agricoles (couvertes par de nombreuses enquêtes gérées par le service statistique du ministère de l'Agriculture).

Les biens et services marchands sont destinés normalement à être vendus sur le marché à un prix calculé pour couvrir leur coût de production. Une unité économique rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Certains services sont considérés comme toujours marchands (exemple les transports), d'autres comme toujours non marchands (exemple administration générale).

Pour certaines activités, coexistent des parties marchandes et non-marchandes ; ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration. Ainsi, les entreprises du secteur de « l'enseignement, santé humaine et action sociale » ne sont pas prises en compte dans cette étude : le champ étudié est celui des secteurs économiques principalement marchands.

Source

L'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (Esane) est le système d'information qui permet d'élaborer les statistiques structurelles d'entreprises françaises. Le dispositif Esane combine des données administratives (déclarations annuelles de bénéfices des entreprises et données annuelles de données sociales) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire des statistiques structurelles d'entreprises (enquête sectorielle annuelle (ESA)). Le champ d'Esane est celui des entreprises marchandes à l'exception du secteur financier et des exploitations agricoles. Ce champ est défini à partir des codes de la nomenclature d'activité NAF. Les soldes comptables présentés dans cette étude sont calculés à partir d'Esane.

Définition

Le **chiffre d'affaires** se compose de la production vendue de biens et services et les ventes de marchandises. Les marchandises ne sont pas une production réalisée par l'entreprise qui les commercialise, contrairement aux productions vendues de biens ou services.

La **valeur ajoutée hors taxes**, contrairement au chiffre d'affaires, correspond à ce qui est vraiment créé par l'entreprise. Elle s'obtient en additionnant le chiffre d'affaires, la production stockée et les autres produits d'exploitation, auxquels sont retranchées les consommations intermédiaires, les charges d'exploitation et la variation de stock. Les valeurs ajoutées peuvent s'additionner car les consommations intermédiaires sont soustraites. Transformées, ces consommations permettent la production d'autres biens ou services ou la vente de marchandises. Certains secteurs d'activités bénéficient de subventions. Les entreprises sont également taxées.

La **valeur ajoutée au coût des facteurs de production** s'obtient en ajoutant à la valeur ajoutée les subventions et en retranchant les impôts et taxes. Elle se divise en deux parties : les frais de personnel qui permettent la rémunération du facteur de production « travail » et l'excédent brut d'exploitation qui s'interprète comme le revenu du facteur de production « capital ».

L'**excédent brut d'exploitation (EBE)** n'est pas seulement la rémunération des apporteurs de capitaux ou le bénéfice de l'entreprise. Il permet de rémunérer les actionnaires, mais également de rembourser les dettes ou de financer des investissements. Il rémunère également le travail des entrepreneurs individuels.

Le **taux de valeur ajoutée** mesure la performance de l'outil de production, le degré d'intégration ou de sous-traitance d'une entreprise dans une filière de production. Plus ce taux est élevé, plus l'entreprise contribue à créer de la valeur et plus elle est intégrée dans le tissu économique. Une entreprise qui réalise en interne l'ensemble de la chaîne de production aura un taux de valeur ajoutée plus important que celle qui sous-traite certaines étapes, à chiffre d'affaires égal. Taux faible : peu de main-d'œuvre, processus court, activité commerciale. Taux élevé : part importante de la main-d'œuvre dans les processus, activité de services.

Le **taux de marge** : La valeur ajoutée au coût des facteurs de production (y compris les subventions d'exploitation, hors impôts et taxes d'exploitation) permet aux entreprises de payer les frais de personnel et de dégager un excédent brut d'exploitation. Le taux de marge est le rapport de l'EBE sur la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de production (VACF). La comparaison des taux de marge entre secteurs est un exercice délicat. Chaque secteur présente en effet des particularités vis-à-vis du recours à l'emploi et au capital et du cycle conjoncturel. Les secteurs capitalistiques ont de fait un taux de marge plus élevé que les secteurs de main-d'œuvre. Dans le partage de la VACF, le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises, l'EBE notamment, pour rémunérer le capital, une fois déduites les rémunérations salariales. Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation) mais sert à financer les investissements. La taille des entreprises, mesurée par l'effectif salarié, influe sur les taux de marge. Le taux de marge est plus élevé en règle générale dans les entreprises de moins de dix salariés que dans les autres. Les micro-entreprises intègrent des travailleurs individuels indépendants (commerçants, artisans, professions libérales), et des gérants majoritaires de SARL, qui ne sont pas salariés mais rémunèrent leur travail sur le résultat de l'entreprise. Le taux de marge s'en trouve augmenté mécaniquement. Or, les micro-entreprises sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses aux Antilles-Guyane qu'en France. La comparaison des taux de marge n'est donc juste qu'à structure équivalente.

Service territorial de Guadeloupe

11, Parc d'Activité de Jabrun
97122 Baie-Mahault

Directeur de la publication :
Olivier Léna

Rédactrice en chef :
Sylvie Blanc

Rédactrice adjointe :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
DESK (53) www.desk53.com.fr

ISSN : 2417-0771
© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Benhaddouche A., « Les entreprises martiniquaises génèrent 3,3 milliards d'euros de richesse », Insee Flash Martinique n° 37, mars 2020.
- Benhaddouche A., « Les entreprises guyanaises génèrent 1,2 milliards d'euros de richesse », Insee Flash Guyane n° 45, mars 2020.
- Benhaddouche A., « Sept entreprises sur dix font appel à des sous-traitants en 2016 », Insee Analyses Guadeloupe n° 35, mars 2019.
- Demougeot L., Kempf N., Raimbaud B., « Le budget dédié aux transports dépasse ceux du logement et de l'alimentation », Insee Analyses Guadeloupe n° 40, décembre 2019.

